

Challes demain ...

1 territoire

1 commune

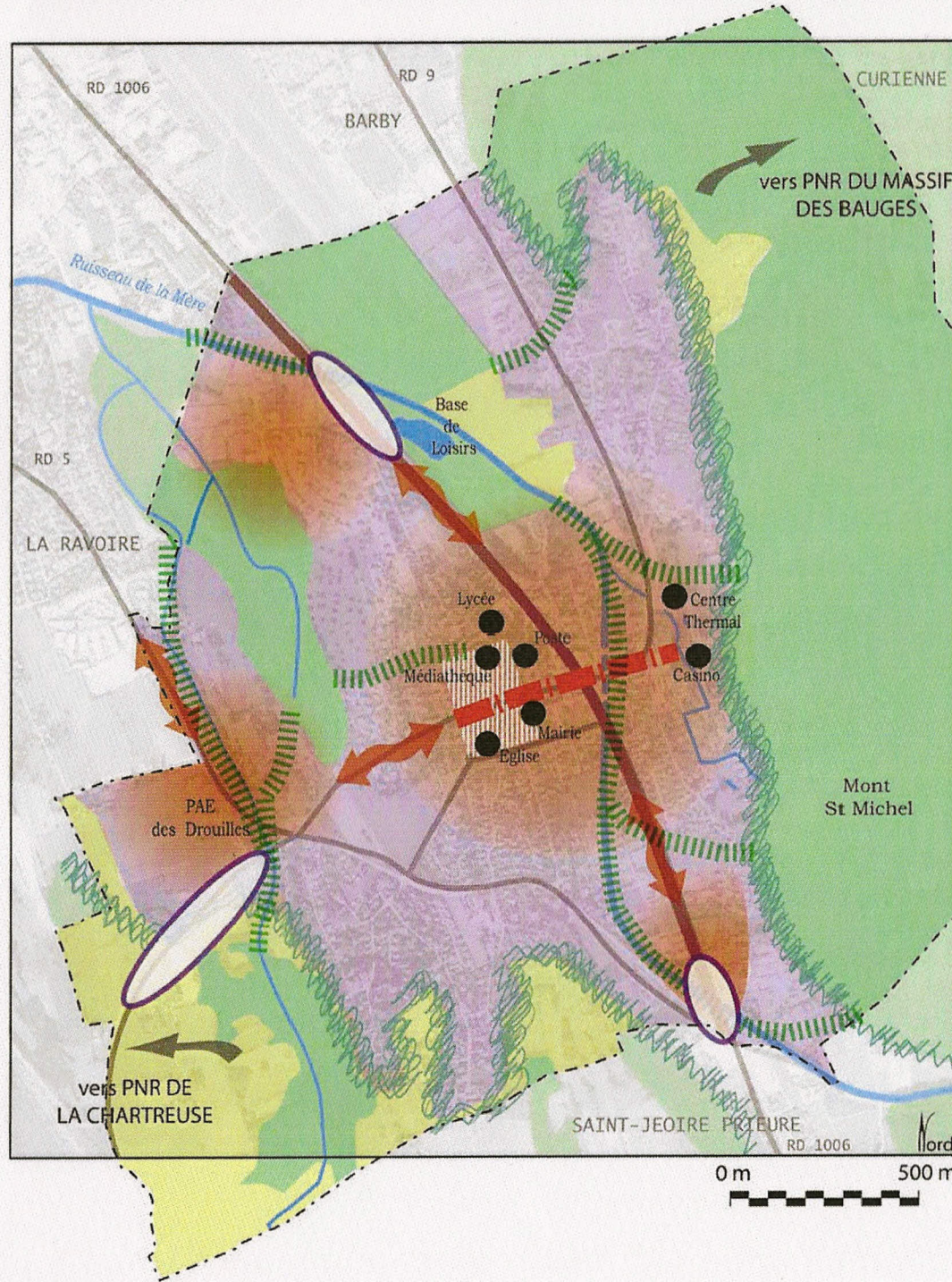
1 projet de développement

>> le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Un projet qui doit définir, cadrer et constituer la trame du développement de Challes dans les prochaines années (4 façons de rentrer dans le projet)

Challes demain

- >1 Organier le développement urbain en fonction du patrimoine paysager et environnemental



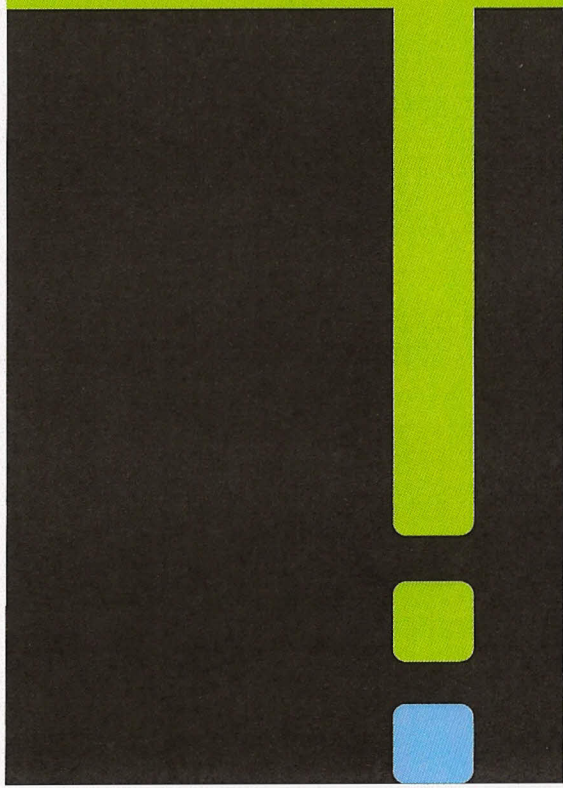
LES SUPPORTS DU PROJET

- Périmètre communal
- Forêt- Boisement- Espaces verts- Milieux Humides
- Espace agricole
- Voie structurante Nord/Sud
- Axe viaire majeur
- Ruisseaux, cours d'eau

ORIENTATIONS

- Polarité d'intensification urbaine
- Sens prioritaire de développement des polarités
- Secteur urbain à capacité d'extension limitée (hors secteur d'intensification...)
- Valorisation du vieux Challes (patrimoine...)
- Axe central (Casino/Pillet/Mairie)
- Gestion, valorisation et lisibilité des entrées de ville (paysage, aménagement...)
- Connection verte (corridors écologiques, parcours, modes doux...)
- Traitement des limites paysagères

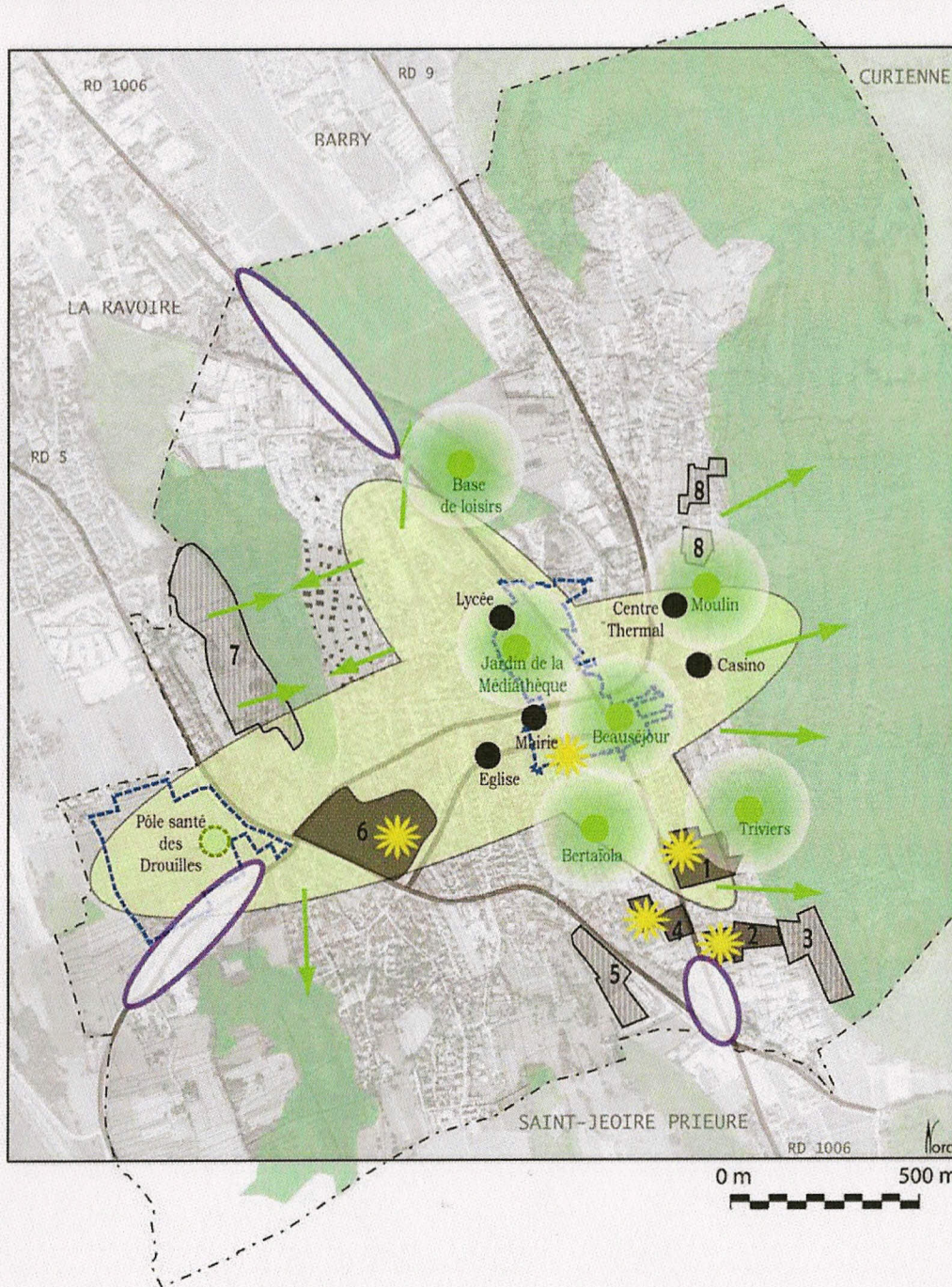
>1
Organiser le développement urbain
en fonction du patrimoine naturel de la commune



Challes demain

>2 Offrir un cadre de vie qualitatif et diversifié

en répondant aussi aux objectifs d'évolution démographique et accueillir de nouvelles populations



LES SUPPORTS DE PROJET

- Périmètre communal
- Forêt - Boisement
Espace vert - milieu humide
- Espaces verts existants à proximité des zones d'habitat
- Périmètres des ZAC en cours de réalisation
- ZAC centre
- ZAC des Drouilles
- Axe viaire majeur

ORIENTATIONS

- Périimètre de cohésion urbaine, à caractère prioritaire, concernant l'habitat, les activités et le tourisme (Renouveau urbain renforcé)
- Nouveau secteur de développement urbain mixte (équipements, habitat, activités)
- Nouveau secteur de développement urbain de type habitat moyennement dense
 - 1 - Secteur Séterrées
 - 2 - Saint Vincent bas
 - 3 - Saint-Vincent haut
 - 4 - Secteur Pre la tienne
 - 5 - Cazard
 - 6 - Secteur Pied Devant
 - 7 - Chassettes - la Bresse
 - 8 - Secteur Moulin - Challes
- Gestion, valorisation et lisibilité des entrées de ville (paysage, constructions...)
- Insertion d'habitat collectif ou intermédiaire
- Lien des secteurs d'habitat vers les espaces verts et boisements de proximité
- Aménagement de nouveaux espaces verts

>2

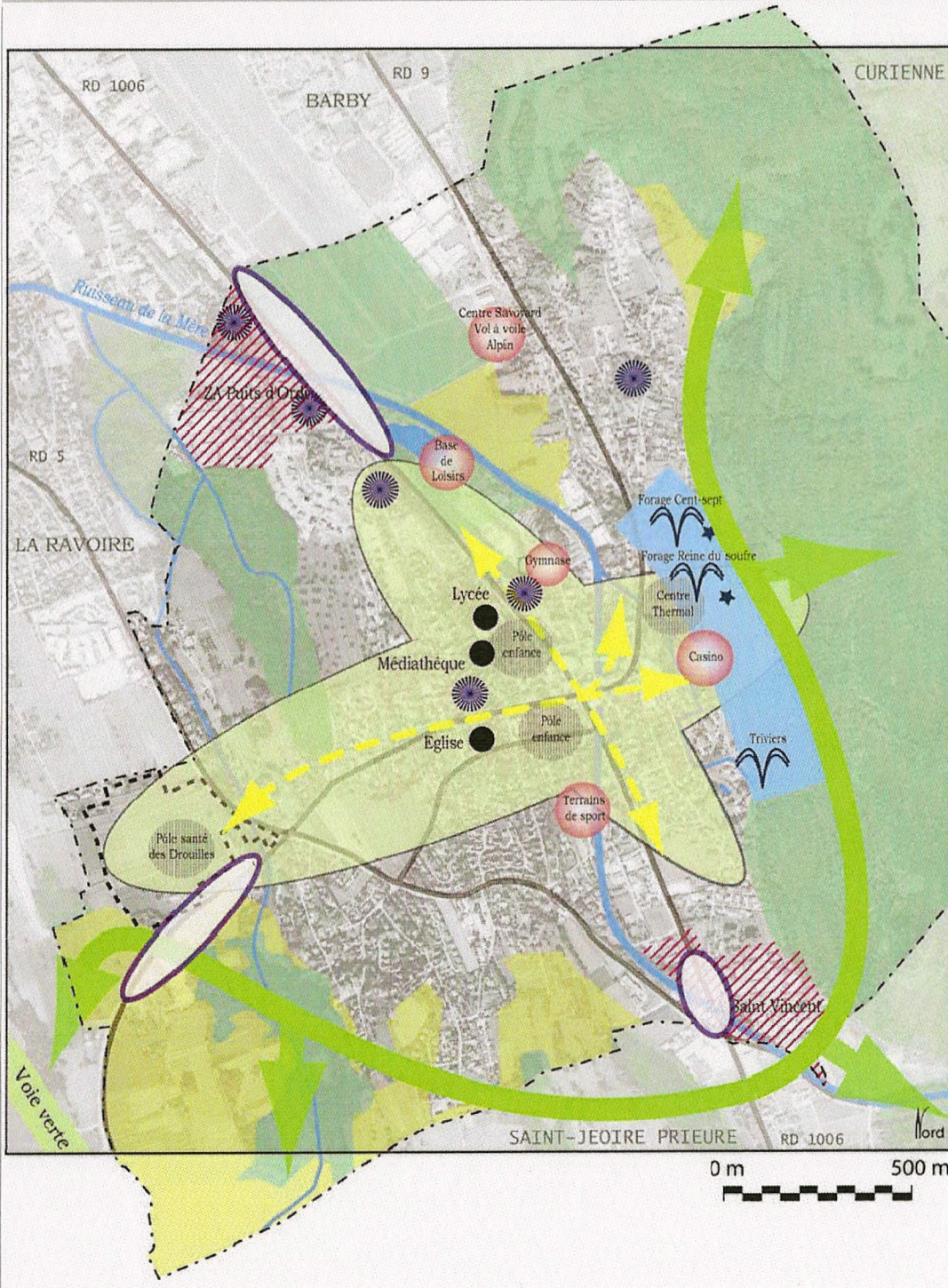
Offrir un cadre de vie qualitatif et diversifié

en répondant aussi aux objectifs d'évolution démographique

pour mémoire :
Objectif PLH
303 logements à construire sur 2008-2013
dont 91 logements locatifs sociaux

Challes demain

>3 Renforcer les dynamiques économiques
fondées sur les qualités
environnementales de la commune



LES SUPPORTS DU PROJET

- Périimètre communal
- Forêt - Boisement
- Espace vert - milieu humide
- Espace agricole
- Secteur d'activités mixtes (industrielles, tertiaires, artisanales)
- Pôle santé
- Pôle de détente / sportif
- Périimètre ZAC des Drouilles en cours de réalisation
- Axe viaire majeur
- Hôtel, Maison d'hôtes
- Ruisseaux, cours d'eau
- Source
- Forage

ORIENTATIONS

- Périimètre de cohésion urbaine, à caractère prioritaire, concernant l'habitat, les activités (commerciale / tertiaire) et le tourisme
- Valorisation de l'eau
- Valorisation et lisibilité des entrées de ville (vitrines économiques, accessibilité...)
- Trame de circulations douces pour valoriser le tourisme vert
- Développer le tourisme vert et faire du lien avec les grands espaces naturels

>3 Renforcer les dynamiques économiques

fondées sur les qualités environnementales de la commune

> Thermalisme

> Nature

> Loisirs

> Santé



Challes demain

>4 Organiser les déplacements
vers les modes doux

(cycles / piétons / Bus)
pour renforcer la cohésion communale



LES SUPPORTS DU PROJET

- Périmètre communal
- Espace non bâti (boisement, milieux agricoles, etc.)
- Axes viaires majeurs
- Liaison RD1006-RD5 à l'étude
- Réseau de transports en commun existant
- Réseau cyclable issu du Plan des Aménagements Cyclables
- Sentier pédestre

ORIENTATIONS

- Périmètre de cohésion urbaine, à caractère prioritaire, en direction de l'habitat, les activités (commerciale / tertiaire) et le tourisme
- Secteur central prioritaire pour la structuration des réseaux TC et des modes doux à l'échelle communale
- Aménagements permettant d'accueillir les transports en commun
- Raccordements doux interurbains complétant le maillage existant
- Raccordements doux urbains-espaces naturels et/ou départ de sentier de randonnée

>4

Développer les déplacements vers les modes doux et Transports en commun

pour renforcer la cohésion communale entre centre ville et autres secteurs

